

HOMMAGES À DIDIER MOULY
● NICOLAS SAINTE-CLUQUE, CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION

Conseiller municipal socialiste d'opposition, Nicolas Sainte-Cluque a également réagi à la nouvelle du décès du premier magistrat Didier Mouly le dimanche 8 octobre à l'âge de 72 ans. « En tant qu'opposant politique, nos chemins se sont souvent croisés, nos visions se sont heurtées et nos débats ont parfois été animés. Mais aujourd'hui, je choisis de mettre de côté nos différences idéologiques pour me concentrer sur l'homme, sur celui qui a consacré les dernières années de sa vie au service de notre ville et de son agglomération. Même si nos visions politiques divergeaient, je garde en mémoire le dévouement et l'énergie qu'il a investis dans sa mission. Il est important de reconnaître les efforts qu'il a déployés pour améliorer notre ville, même si nous n'étions pas d'accord sur tous les choix qui ont été faits. À travers cette perte, je ressens aussi un appel à la réflexion, à la conscience de la fragilité de la vie et à l'importance de l'engagement politique. Nos différences font partie intégrante de notre démocratie, et il est essentiel de maintenir un dialogue ouvert et respectueux pour construire un avenir meilleur. Dans ce moment de deuil, gardons en tête notre amour pour Narbonne, notre engagement envers notre ville et notre responsabilité collective de travailler pour son bien-être. Je tiens donc à exprimer mes condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches ».

● FRÉDÉRIC FALCON, DÉPUTÉ RN DE LA 2E CIRCONSCRIPTION

« J'apprends avec tristesse le décès du maire de notre ville, Maître Didier Mouly, suite à un long combat contre la maladie. Je tiens à rendre hommage au maire de Narbonne, qui a courageusement honoré sa fonction malgré les difficultés. Ces dernières semaines, j'ai été touché par sa combativité et sa volonté de servir notre ville en restant présent aux côtés des Narbonnais, par sa participation en toutes circonstances aux célébrations et manifestations, en dépit de la fatigue et des risques encourus pour sa santé. Digne héritier de son père, Me Didier Mouly a poursuivi la transformation de Narbonne en accélérant son développement, avec pour ambition de l'extraire de son statut de Sous-préfecture de l'Aude. En créant Nouveau Narbonne en 1971, Me Hubert Mouly parvint à installer une force municipale originale et innovante, qui restera liée au destin de notre ville pendant près de cinquante ans, en s'attachant à faire de Narbonne une ville libre préservée de toute politique politicienne. Sans Hubert et Didier Mouly, Narbonne ne pourrait être aujourd'hui la première ville de l'Aude. Leurs réalisations sont les témoins de l'implication de la famille Mouly au service des Narbonnaises et des Narbonnais. Je crois que Narbonne peut aujourd'hui être fière de leur héritage. J'adresse mes plus sincères condoléances à la famille Mouly, à ses proches, aux élus et à l'association Nouveau Narbonne, ainsi qu'aux Narbonnais affectés par le départ d'un maire qui aura durablement marqué l'histoire de notre ville ».

Quand la justice se tait face à « l'engagement » de Didier Mouly

HOMMAGE

Ce mardi 10 octobre, une minute de silence a été observée en la mémoire d'un confrère, d'un ami, d'un maire de Narbonne, mais surtout d'un homme regretté

Des robes noires de circonstance. Il est un peu plus de 9 h, ce mardi 10 octobre, lorsque l'ensemble de ceux qui animent le palais de justice de Narbonne, des avocats aux greffiers, des assistants aux agents de sécurité, entament une minute de silence, un sincère témoignage à leur confrère avocat et bâtonnier disparu. Le président du tribunal, Xavier Baisle, souligne le souhait « à l'égard de Didier Mouly et sa famille de partager un moment public pour rendre hommage à la personne qu'il a été dans ses engagements pour la justice, pour la commune ».

Même s'il ne plaidait plus depuis de nombreuses années, la verve du premier magistrat résonne toujours dans la salle des pas perdus et les souvenirs, nombreux, se partagent entre collègues. « Je ne suis là que depuis quelques semaines, poursuit le président, mais j'ai eu l'occasion de voir la qualité, la simplicité de cet homme. Il a toujours été là, malgré sa fragilité, pour marquer son attention et son indéfectible



Didier Mouly était « un homme attentif et attentionné » pour Isabelle Fornairon, bâtonnier. PHILIPPE LEBLANC

lien avec la justice. » Eric Camous, procureur de la République, ajoute : « J'ai travaillé pendant trois ans avec ce sacré maire. Je ne peux pas dévoiler ici tous les secrets que nous avons partagés, mais c'est vrai que sa dimension, sa force de caractère, son ambition nous a permis de livrer cette structure dans laquelle nous lui rendons hommage. »

Il a été à la manœuvre de beaucoup de choses dans une ville qu'il vivait, comme il vivait la justice, comme il vivait chacun d'entre nous. C'est avec une immense peine que nous avons appris son décès et il est fondamental que nous lui rendions hommage à lui et à sa famille dans ce tribunal qui était aussi le

sien. »

Soixante secondes s'écoulent comme les larmes sur les joues de beaucoup de robes noires. D'autres souvenirs se racontent et les visages retrouvent le sourire. C'était aussi ça la force de Didier Mouly.

Isabelle Fornairon, bâtonnier, confirme : « C'était un avocat engagé. Pour lui, ce métier, ce sacerdoce, ça a longtemps été sa vie. Certains deuil se tiennent uniquement dans l'intimité de la famille. Celle des avocats de Narbonne est aujourd'hui triste et surtout étonnée de la force avec laquelle il a combattu la maladie et a fait en sorte que, jusqu'au dernier jour, nous ayons pu profiter de ce qu'il était : un homme attentif et attentionné. » Puis, dans son bureau de l'Ordre des avocats, elle tient à dire : « Il a émis le souhait de ne pas avoir

de discours. Cette minute de silence a émané du président du tribunal. Il me l'a proposée et j'ai trouvé, comme mes confrères, cela très attentionné. » Elle se remémore d'autres complications : « Je pouvais de ne pas être d'accord avec lui, surtout lorsqu'il était bâtonnier, mais on s'écoutait. Il était respectueux, donc respecté. Mais, il n'y a eu entre nous un clash qui peut exister dans notre profession schizophrène : on travaille ensemble et on est adversaires tous les jours. » Et termine par cette anecdote : « Il voulait que les avocats soient dans la cité, qu'un membre du conseil de l'Ordre soit dans toutes les manifestations. Du coup, on m'a demandé un jour d'aller au vernissage d'une exposition sur les coquillages à la salle des Synodes. »

Cyril Calsina

Hommage au centre hospitalier : « Le maire a toujours été à nos côtés »

À midi, ce mardi 10 octobre, le personnel du centre hospitalier de Narbonne s'est rassemblé dans la cour de l'équipement de santé pour respecter une minute de silence à la mémoire de celui qui était, depuis 2014, président du conseil de surveillance de l'hôpital. Avant ce moment de solennité, le directeur, Richard Barthès a rappelé le travail de Didier Mouly en faveur de l'établissement public. « Le maire a toujours été à nos côtés, notamment dans les moments difficiles, comme cela a été le cas lors de la crise du Covid. Il a également partagé nos combats pour le développement du service hospitalier public de Narbonne. Nous avons donc souhaité, par cette minute de silence, saluer sa mémoire et avoir une pensée pour sa famille et pour ses proches. »



Ces hommages des anonymes au maire disparu

Les cahiers de condoléances mis à disposition du public se remplissent de témoignages d'affection des Narbonnais pour leur maire décédé dimanche 8 octobre 2023.

C'est en moins d'une demi-heure que les trois premières pages du registre de l'Hôtel de Ville ont été remplies. Derrière les discrètes « sincères condoléances » que les Narbonnais laissent sur le papier, s'abritent discrètement des histoires personnelles que chacun confie avec émotion.

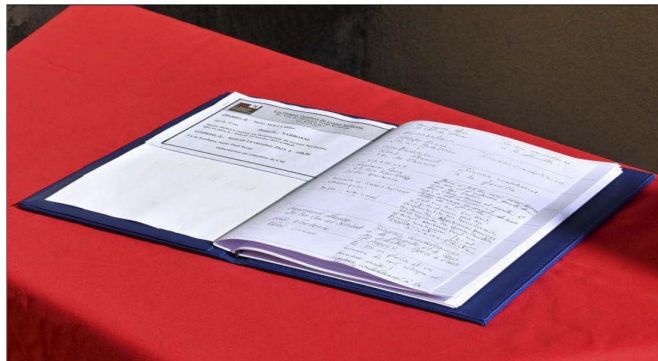
Yvette raconte : « Je n'avais pas les mêmes idées que lui, mais, un jour, à l'issue d'une commémoration, j'ai demandé à lui parler. Il n'y avait jamais de place de stationnement, au bas de l'immeuble, pour les infirmières qui venaient prendre soin de ma mère trois fois par jour. Je lui ai dit mon problème et je suis partie. Il m'a couru après pour me demander mon numéro de téléphone. Plus tard, il m'a rappelé : il était en bas de l'immeuble. Je lui ai montré

le problème et quelques jours après, il avait fait matérialiser une place réservée. Il a été humain. C'est pour ça que je viens signer ».

Jean-Paul confie : « On savait bien que ça pouvait arriver, mais, pas si vite. Il y a dix jours, on le voyait et là... c'est tôt, trop tôt. » Du même avis, Marie-

Thérèse est venue rendre hommage à l'homme : « Un monsieur bien sympathique, avec un grand cœur et qui aimait sa ville. Il est parti trop tôt. » La notion de

proximité revient beaucoup dans les souvenirs qu'expriment certains, comme Odile, qui a travaillé avec son père, ou Rémi qui l'appelle par son prénom et lui donne rendez-vous, « un de ces jours dans un autre contexte ». Quant à cet homme qui l'a souvent eu,



Les Narbonnais sont nombreux à remplir les registres de condoléances.

professionnellement, comme interlocuteur, il résume : « Nous étions souvent en opposition, mais il avait de l'humour et une analyse fine des gens à

qui il avait affaire. Il savait si vous défendiez une cause ou si vous étiez juste un fâcheux. Et puis, j'admirais sa façon de parler, de faire des discours

dans lesquels il savait souvent glisser une anecdote. Il parlait de nous dès qu'il parlait de la Ville. »

Samuel Mourier